

En 1950, le Canada a ratifié une convention de l'Organisation internationale du Travail touchant l'organisation des services de placement.

Treize conventions internationales du travail ont été adoptées par le Parlement du Canada et ratifiées par le Gouvernement; sept sont des conventions concernant les marins. En 1949, la Conférence internationale du Travail a tenu sa trente-deuxième session à Genève; cinq des commissions industrielles ont tenu des sessions (houillères, transports intérieurs, fer et acier, métallurgie, construction, génie civil et travaux publics); trois sessions du conseil de direction ont eu lieu à Genève et une à San-Francisco; la Commission agricole permanente et la Commission permanente de la migration se sont réunies; une conférence régionale américaine et une conférence des statisticiens du Travail ont été tenues; et des réunions d'experts portant sur la sécurité des houillères et sur la statistique ont eu lieu.

Durant la première moitié de 1950, la Conférence internationale du Travail a tenu sa trente-troisième session à Genève; il y a eu trois sessions du conseil de direction; la Commission des industries des produits chimiques a tenu sa troisième session et des réunions d'experts portant sur la formation professionnelle des adultes, la sécurité sociale, la pneumoconiose et la migration ont eu lieu.

Le Canada était représenté à toutes ces réunions, dont le compte rendu complet a paru dans la *Gazette du Travail*.